



Hypothèque sur maison en indivision

Par **mekon**, le **27/05/2009** à **08:14**

Bonjour, Si deux personnes sont propriétaires d'une maison est ce que une personne peut hypothéquer la maison sans l'accord de l'autre?

Par **Upsilon**, le **27/05/2009** à **09:08**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Bien que le code civil ne le dise pas clairement, il semble acquis que l'hypothèque est un acte assimilé à un acte d'aliénation, de sorte qu'un indivisaire seul ne peut conclure un tel acte.

Par **mekon**, le **27/05/2009** à **12:11**

Merci pour votre réponse. Nous sommes allés ce matin au bureau de conservation des hypothèques et on nous a donné un conseil équivalent.